

Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle

DoC-V920-FR · rév. 2026-09-25

01

PRODUIT

ACTIVE GEAR® – model: V920

PC Faceshield Visor

RÉFÉRENCES (SKU) COUVERTES PAR LA PRÉSENTE DÉCLARATION

V920 20 cm x 40 cm

**02**

FABRICANT

ACTIVE GEAR SA

Route de Chantemerle 58d, 1763 Granges-Paccot, Switzerland · sales@activegear.eu

03

RESPONSABILITÉ

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

04

OBJET DE LA DÉCLARATION

L'équipement de protection individuelle décrit ci-dessus, portant la marque ACTIVE GEAR® et les références énumérées à la section 01. Numéro de lot indiqué sur l'emballage du produit.

05

CONFORMITÉ

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : **règlement (UE) 2016/425**.

ORGANISME NOTIFIÉ

ECS · 1883

EXAMEN UE DE TYPE

C4321.1

PROCÉDURE

Module B

CATÉGORIE

II**06**

NORMES HARMONISÉES

EN ISO 16321-1:2022

Marquage

16321 1 ET 1-M**07**

ORGANISME NOTIFIÉ

ECS European Certification Service GmbH, organisme notifié n° 1883, Hüttfeldstraße 50, 73430 Aalen, Germany, a effectué l'examen UE de type (module B) et a délivré l'attestation d'examen UE de type C4321.1.

Signé par et au nom du fabricant

Pierre-Alain Clément

Administrateur, Active Gear SA



GRANGES-PACCOT, 2026-09-25

ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018